
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 18 novembre 2025 à 19 h 30
Salle Madeleine-Lahaye 500, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Madame Danielle MYRAND, Mairesse d'arrondissement,
Madame Julie FORGUES, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Richard BELANGER, Conseiller d'arrondissement,
Monsieur Christopher LITTLE, Conseiller d'arrondissement,
Monsieur Alain WILSON, Conseiller d'arrondissement.

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement,
Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics
Madame Clara MICHAUD, Analyste de dossiers
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur du l'aménagement urbain et de la Sécurité publique

Monsieur Sébastien LAURIN, Commandant du poste de quartier 3, Service de police de la Ville de Montréal

ABSENCES :

Madame Marie-Claude OUELLET, Directrice de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10 - Ouverture de la séance

La mairesse d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA25 28 176

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève du mardi 18 novembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10 - Annonces de la mairesse

Madame Danielle Myrand, nouvellement élue mairesse de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève s'adresse à l'assemblée pour une première fois à ce titre. Elle remercie tout d'abord les citoyennes et citoyens pour leur confiance et affirme son engagement à travailler avec ouverture, respect et détermination pour servir la communauté.

Elle salue le travail de son prédécesseur, M. Doug Hurley, ainsi que celui de Mme Marceau, ancienne conseillère du district de Sainte-Geneviève, et lui souhaite une bonne retraite. Elle félicite les conseillers élus, Monsieur Alain Wilson, Madame Julie Forgues, Monsieur Richard Bélanger et Monsieur Christopher Little, et exprime son désir de collaborer avec eux.

La mairesse réaffirme son adhésion à une gouvernance fondée sur la collaboration et la transparence, en écho à l'appel de la mairesse de Montréal, Madame Soraya Martinez Ferrada, à mettre fin à la partisannerie. Elle souhaite que le conseil soit un espace où les idées circulent librement et où les décisions sont prises dans l'intérêt collectif. Elle remercie également les employés municipaux pour leur rôle essentiel et tient à assurer que sa porte resterait ouverte.

S'adressant aux citoyens, elle promet de rester accessible et engagée, comme au cours des quatre dernières années, et de continuer à communiquer les informations importantes pour l'arrondissement.

Par la suite, elle aborde des points d'actualité :

- **Panne d'électricité** : Hydro-Québec prévoit une interruption majeure dans la nuit de vendredi à samedi, soit de 21 h à 6 h, pour des travaux urgents à effectuer avant l'hiver. Elle invite la population à se préparer et à veiller sur les voisins isolés.
- **Travaux** : Les travaux sur le boulevard Jacques-Bizard entre les boulevards de Pierrefonds et Gouin devraient se terminer d'ici la fin novembre.
- **Déneigement** : Les équipes sont déjà en action. Elle rappelle de ne pas laisser les bacs dans la rue les jours de collecte et de respecter les règles de stationnement en vigueur dès le 1er décembre. Le stationnement dans la rue sera en alternance le jour et interdit la nuit.
- **Bibliothèque** : Les services sont temporairement offerts au pavillon Vincent Lecavalier. Les services essentiels sont maintenus, soit : les prêts, les retours, les abonnements et les activités. La réouverture complète est prévue à l'hiver 2027.

Enfin, elle annonce plusieurs activités pour le temps des fêtes, dont le traditionnel *Courrier des lutins*, le patin des fêtes, l'expo-vente de Noël du Cercle des fermières, la guignolée annuelle du Club optimiste, tous ayant lieu le dimanche 30 novembre. De plus, deux marchés de Noël artisanaux auront lieu de le 6 décembre, le premier à l'école Jonathan-Wilson, et le second à la résidence Vent de l'Ouest.

Elle conclut en félicitant l'équipe de hockey des PUMAS de l'école Jonathan-Wilson pour leur médaille d'or au tournoi du réseau sport étudiant du Québec (RSEQ).

10 - Annonces - sécurité publique, affaires policières et vie communautaire

La mairesse indique qu'une formule particulière sera adoptée pour cette séance en raison de l'absence de M. Héroux, coordonnateur de la sécurité publique. Par conséquent, il n'y aura pas de période de questions portant sur la sécurité publique ou les affaires policières.

M. Laurin, commandant du poste de quartier 3, intervient pour traiter d'un seul point. Il précise que, pour la panne prévue dans la nuit de vendredi à samedi, trois sections participent à la planification : opérations, sécurité routière et mesures d'urgence. Actuellement en phase de préparation, il assure qu'un renfort d'effectifs sera déployé sur les routes, notamment aux intersections névralgiques, afin de garantir la sécurité. Cette coordination s'effectue en collaboration avec le service des incendies et les instances municipales.

La mairesse indique que la formule habituelle sera reprise lors de la prochaine séance du conseil d'arrondissement prévue le 2 décembre.

10 - Période de questions du public

Début : 19 h 41

Questions sur place :

François Laflamme Point 50.01 à l'ordre du jour.

Fayçal Bendhiba Point 50.01 à l'ordre du jour.

Denis St-Martin Point 50.01 à l'ordre du jour.

Richard Sabourin Projet Tennis Dôme.

Fin : 19 h 56

10 - Période de questions des membres du conseil

Aucune question n'a été posée par les membres du conseil.

CA25 28 177

Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du mercredi 1er octobre 2025.

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du mercredi 1er octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.07 1259350022

CA25 28 178

Prendre acte des procès-verbaux et des comptes rendus des comités de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

De prendre acte du dépôt :

- du procès-verbal du comité d'études des demandes de démolition du mardi 19 août 2025;
- du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme du mardi 16 septembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.08 1259350023

CA25 28 179

Accorder un contrat à EFEL Experts-conseils inc. d'un montant de 182 879,24 \$ incluant taxes et 10 % de contingences (contrat : 166 253,85 \$ + contingences (10%): 16 625,39 \$) pour l'élaboration des plans et devis pour la construction des terrains de pickleball, d'un muret d'escalade, d'une aire de lecture et de modules de jeux au parc Jonathan-Wilson dans l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, selon l'entente cadre 2023-13.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

1. D'accorder à EFEL Experts-conseils inc., le contrat pour l'élaboration des plans et devis pour la construction des terrains de pickleball, d'un muret d'escalade, d'une aire de lecture et de modules de jeux au parc Jonathan-Wilson dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, d'un montant de 166 253,85 \$ incluant les taxes, selon l'entente cadre 2023-13;

2. D'autoriser une dépense de 16 625,39 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1252714013

CA25 28 180

D'autoriser à disposer, titre gratuit, des documents, jeux et mobilier qui ne sont plus requis à la bibliothèque de L'Île-Bizard en raison des travaux de réaménagement et du déploiement de la dernière phase du projet RFID, aux écoles primaires, CPE et garderies de l'arrondissement.

Il est proposé par Julie FORGUES

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

- D'autoriser la disposition, à titre gratuit, une série de documents, de jeux et de mobilier aux écoles, aux CPE, aux garderies et aux OBNL reconnus de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève;

- D'offrir gratuitement les éléments qui ne seront plus nécessaires dans les nouveaux espaces de la bibliothèque une fois les travaux complétés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1254364023

CA25 28 181

Prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé.es, pour la période du 1er au 30 septembre et du 1er au 31 octobre 2025, en vertu du règlement CA28 0074.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé.es, pour la période du 1er au 30 septembre et du 1er au 31 octobre 2025, en vertu du règlement CA28 0074.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1259350024

CA25 28 182

Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (CA28 0018) une ordonnance visant à modifier les heures de stationnement en alternance sur les rues Blaise et Closse à L'Île-Bizard.

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

De modifier la résolution du conseil d'arrondissement portant le numéro CA25 28174 afin d'édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (CA28 0018), une ordonnance visant à modifier les heures de stationnement en alternance sur les rues Blaise et Closse à L'Île-Bizard :

- Interdiction de stationner du côté pair : du mardi 20 h au jeudi 17 h;
- Interdiction de stationner du côté impair : du jeudi 20 h au mardi 17 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1256059007

CA25 28 183

Autoriser l'occupation du domaine public, sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé: "Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 18 novembre 2025" joint au sommaire décisionnel et édicter les ordonnances applicables.

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

D'autoriser l'occupation du domaine public, sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé: « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 18 novembre 2025 » joint au sommaire décisionnel et d'édicter les ordonnances applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1254364022

CA25 28 184

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin d'autoriser l'installation d'une enseigne sur le fronton de toit du bâtiment situé au 387 rue Cherrier composé du lot 4 298 930 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, l'installation d'une enseigne sur le fronton de toit du bâtiment situé au 387 rue Cherrier composé du lot 4 298 930 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1259606022

CA25 28 185

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre le remplacement d'une partie du parement extérieur d'une résidence unifamiliale contiguë sur la propriété située à l'adresse sise au 471, rue Closse composée du lot 4 296 273 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, le remplacement d'une partie du parement extérieur d'une résidence unifamiliale contiguë sur la propriété située à l'adresse sise au 471, rue Closse composée du lot 4 296 273 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1259606023

CA25 28 186

Adopter le Règlement sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2026 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA28 0087).

Avis de motion est donné par la mairesse d'arrondissement madame Danielle Myrand de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2026 lequel est déposé avec le sommaire décisionnel (CA28 0087).

40.05 1256983007

CA25 28 187

Entériner le congédiement d'un employé portant le numéro de matricule 100270417, et ce, rétroactivement au 14 octobre 2025

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'entériner le congédiement d'un employé portant le numéro de matricule 100270417, et ce, rétroactivement au 14 octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

50.01 1257519001

CA25 28 188

Nommer un secrétaire d'arrondissement substitut pour l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De nommer madame Diane Garand, à titre de secrétaire d'arrondissement substitut pour l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, à compter du 8 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.01 1252714017

CA25 28 189

Désigner un maire suppléant pour l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De désigner le conseiller d'arrondissement monsieur Richard Bélanger, à titre de maire suppléant de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, à compter du 18 novembre 2025, jusqu'au 2 février 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.02 1252714016

Dépôt de documents – SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2025

- Rapport mensuel revenus locaux;
- Rapport budgétaire sommaire ;
- Liste des virements budgétaires - PDI;
- Liste des virements budgétaires – Budget de fonctionnement;
- Conciliation – surplus du golf

- Liste des permis émis – occupation;
- Liste des permis émis – construction;
- Liste des permis émis – lotissement.

60.01

CA25 28 190

Levée de la séance

Il est proposé par Danielle MYRAND
 appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :
De lever la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 18 novembre 2025 à, 20 h 03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Madame la mairesse d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.
Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Danielle MYRAND
Mairesse d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 décembre 2025.